

CS400 - Atelier CROA - 1M

2018 / 2019 - Finalité spécialisée (Domaine des arts plastiques visuels et de l'espace)

Description de l'UE :

CS400 : 26 crédits / 0 pds / 960 h / Français

UE optionnelle : Non

Période : Annuelle

Responsable de l'UE : Nico Broers

Secrétaire de jury : Liakhov Martine

Activité(s) d'apprentissage de l'UE :

	Crs	Hrs	Pond totale
Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (cm) Cools Catherine	4	60	80
Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (pt) Verheyden Olivier	4	60	80
Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (cm) Cools Catherine Rousseau Valérie	22	420	440
Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (pt) Broers Nico Higny Benoît Verheyden Olivier	22	420	440

Acquis d' apprentissage intermédiaire :

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Prendre seul en charge l'analyse préalable et la conservation-restauration d'un objet/œuvre (ou un ensemble d'objets/œuvres), éventuellement complexe(s), en utilisant ses acquis théoriques et pratiques
- Proposer par lui-même des solutions adaptées aux problèmes qu'il rencontre dans sa pratique d'atelier, en adoptant des méthodes déjà testées ou en proposant des solutions nouvelles
- S'intégrer dans une équipe pour participer à un travail collectif de recherche ou de restauration

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, dans le respect des pondérations fixées. Une évaluation partielle est effectuée au cours du 1er quadrimestre. La pondération des évaluations par quadrimestre est annoncée dans le tableau descriptif de l'UE.

SPECIFICITE DE L'ATELIER DE L'OPTION

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne)

Cette unité d'enseignement participe au développement des compétences :

C1 - Analyser de manière critique la demande et évaluer sa faisabilité

- Connaître et appliquer les codes déontologiques de la profession
- Reformuler en termes clairs et adéquats la demande
- Identifier les finalités et les contraintes de la demande

C2 - Compétence 2 Analyser « l'objet » de manière critique

- Observer et manipuler « l'objet »
- Identifier les matériaux constitutifs et les techniques de mise en œuvre
- Constater l'état de conservation de « l'objet » et en déterminer les causes de dégradation.
- Replacer « l'objet » dans son contexte historique et artistique
- Reconnaître la valeur culturelle et patrimoniale de « l'objet ».

C3 - Rassembler et analyser de manière critique les ressources techniques, historiques, humaines et économiques.

- Utiliser tous les outils de recherches et de documentation (internet/centres de documentation/archives publiques et privées/bases de données ; bibliographiques/bibliothèques...)
- Intégrer les informations précises recueillies afin de percevoir et resituer « l'objet » dans sa globalité
- Développer une connaissance passive de l'anglais lié au domaine de la Restauration-Conservation d'œuvre d'art.

C4 - Définir un mode opératoire de conservation et/ou restauration de l' « objet »

- Évaluer l'ensemble des informations récoltées préalablement
- Arrêter un choix d'intervention et le motiver
- Identifier les étapes du travail et leur progression
- Choisir les matériaux et techniques adéquats à la profession

C5 - Rechercher, expérimenter, innover afin de dégager des solutions de traitement et/ou d'élargir le champ des connaissances tant théorique que pratique.

- Être capable d'établir un protocole de test
- Interroger sa pratique
- Faire un état des recherches et des connaissances existantes
- Imaginer et valider des solutions nouvelles

C6 - Mettre en œuvre un traitement

- Maîtriser les outils et matériaux nécessaires au traitement
- Témoigner d'une sensibilité artistique tant dans l'approche de « l'objet » que dans sa restauration
- Faire preuve de dextérité manuelle
- Travailler de manière précise et soignée

C7 - Gérer et organiser son activité socio-professionnelle

- Appliquer les règles de sécurité dans les différents contextes de travail
- Aménager et équiper son lieu de travail de façon fonctionnelle
- Mesurer les différents paramètres qui peuvent intervenir dans l'établissement d'un devis
- organiser la manipulation et/ou le conditionnement de « l'objet ».
- Créer un cahier des charges ou répondre à un appel d'offres
- Comprendre le fonctionnement de la société et ses enjeux.

C8 - S'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire

- Identifier les différentes instances et personnes actives dans le milieu de la préservation du patrimoine
- Dialoguer et collaborer avec les différents milieux professionnels
- Travailler en équipe

C9 - Communiquer pour documenter les interventions de manière adaptée à différents publics et différents médias et ce dans un but pédagogique de sensibilisation et scientifique d'information.

- Utiliser les outils de communication
- Utiliser la terminologie professionnelle
- Structurer sa pensée clairement tant oralement que par écrit
- Développer une argumentation pertinente
- Développer un esprit de synthèse

Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (cm) > Finalité spécialisée

Professeur : Cools Catherine

Objectifs :

Au terme des cours **d'atelier de la spécialité**, l'étudiant de master 1 pourra selon les exercices proposés par le professeur :

- Infiltrer des résines époxydes sans bulles ni retraits ou manques dans les casses d'un verre plat ou creux sain.
- Choisir l'adhésif en fonction de l'épaisseur du verre, de sa nature, de son état sanitaire, de la problématique de collage et de la destination de l'objet.
- Choisir la méthode de collage en fonction de la morphologie du verre, de son poids, de l'orientation des casses...
- Préparer et mettre en oeuvre dans les conditions adaptées (température, humidité et propreté) des résines époxydes optiques transparentes et incolores à des fins de collage ou de comblement.
- Préparer et mettre en oeuvre dans les conditions adaptées (température, humidité et propreté) du Paraloid B72 à des fins de collage ou de comblement.
- Fabriquer des fragments intermédiaires pour la reconstitution du verre sain ou afin d'assurer la stabilité de verres altérés.
- Proposer des retouches sur des comblements en résine transparente.
- Dessiner un objet d'art en verre.
- Assurer la stabilité des objets en vue de leur exposition en proposant ou en réalisant des soclages.
- Compléter une fiche d'identification de verre archéologique.
- Veiller à la pérennité des objets restaurés à long terme en assurant leur conditionnement.

Contenu :

Conservation-Restauration de verres archéologiques

PRÊT D'OBJETS EN VERRE ISSUS DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES | COLLABORATION AVEC LE MUSEE DU CURTIUS

- Dérestauration documentée d'objets en verre archéologique : photos, examens sous lumière UV, enlèvement d'étiquettes anciennes et re fixation, décollages, dégagements d'adhésifs
- Proposition de traitement argumentée
- Assemblage/collage : joint en bout (par infiltration ou collage ouvert avec simple encollage du substrat) - Paraloid B72 ou résine époxyde HXTAL-NYL1
- Infiltration de fissures, fels
- Fixation d'irisations en surface ou consolidation plus à coeur par injection de résine acrylique
- Comblements : fragments intermédiaires (coulage de feuille d'époxyde et de Paraloid B72) incolores, teintés et/ou chargés
- Dessins techniques d'objets
- Fiche d'identification et de traitement

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques vus au cours de technique et technologie de la finalité spécialisée.

Bibliographie :

Renvoi à la bibliographie du cours de technique et technologie de la finalité spécialisée.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Evaluation artistique en janvier et en juin.

Présentation des travaux dans les ateliers respectifs.

Fiches, documentation graphique et photographique accompagnant les objets.

Les qualités esthétiques et techniques des travaux seront prises en compte ainsi que l'argumentation de l'étudiant et la progression dans l'apprentissage.

Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (pt) > Finalité spécialisée

Professeur : Verheyden Olivier

Objectifs :

L'objectif de ce cours est:

D'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant sera capable :

- de poser un diagnostic complet détaillé et motivé quant aux altérations qu'il identifie ;
- de reconnaître, par le biais de recherches scientifique ou de tests empiriques, les différentes techniques, corps, matériaux utilisés pour la réalisation de l'objet/l'œuvre d'art sur lequel il travaille ;
- de proposer des solutions éprouvées ou non encore éprouvées mais motivées, au terme de recherches existantes (publications, work shop...) ou personnelles quant aux choix des matériaux à utiliser pour la conservation-restauration de l'œuvre/objet d'art;
- d'intervenir sur une œuvre dans le respect des règles déontologique, de prudence et de sécurité pour lui-même, autrui et pour l'objet/œuvre d'art qui lui est confiée ;
- De comprendre et d'expliquer oralement ou par tout autre media les résultats de ses recherches et des analyses pratiquées dans l'analyse des œuvres d'art et ce tant pour un public de spécialistes que de non spécialistes;
- De gérer son matériel, de prévoir les délais, d'organiser son temps pour parvenir à conduire toutes les opérations ou interventions nécessaires à l'exécution du travail endéans l'année académique ;

Contenu :

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travaille l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Jury interne (dossier + défense orale)+ oeuvre d'art entièrement et parfaitement traitée (techniquement et déontologiquement).

Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (cm) > Finalité spécialisée

Professeur : Cools Catherine

Objectifs :

Au terme des cours d'atelier, l'étudiant de master 1 pourra selon les exercices proposés par le professeur :

- Prendre en charge le nettoyage du verre sain et s'adapter à chaque cas particulier.
- Trier, assembler des fragments de verre.
- Réaliser des collages ouverts ou par infiltration de verre sain qu'il s'agisse de formes fermées ou ouvertes.
- Travailler à l'aide de ruban adhésif de maintien et d'agrafes en cuivre ou en acier inoxydable pour assurer une cohésion et/ou un maintien des fragments de verre lors de l'infiltration d'un adhésif optique.
- Préparer et appliquer les adhésifs époxydes Araldite® 2020, Epotek® 301-2 et Hxtal®-Nyl 1 pour l'infiltration et le comblement de lacunes.
- Réfléchir et réaliser des interventions de comblement du verre sain.
- Teinter les résines époxydes et acryliques à l'aide de colorants liquides ou de colorants secs et de poudre de verre afin de les utiliser dans le comblement de lacunes sur du verre altéré ou du verre sain.
- Prendre, avec précision, l'empreinte d'une surface de verre texturé ou de cristal taillé et réaliser des comblements avec une résine optique.
- Réaliser des conditionnements adéquats pour la verrerie.
- Procéder à la fixation de couches picturales sur du verre.
- Dérestaurer d'anciens collages de verre.
- Fabriquer des supports, socles adaptés afin de préserver la stabilité de certaines pièces de verre lors de l'exposition.

Contenu :

ATELIER CONSERVATION-RESTAURATION DU VERRE

Verre sain – différents exercices de remontage/collage de verre creux ou plat permettant à l'étudiant de s'exercer au collage ouvert ou par infiltration avec différents types d'adhésifs :

1. L'ampoule à incandescence ou à led
2. Le verre à pied en cristal
3. La bouteille ou le flacon de parfum
4. L'assiette en verre opacifié
5. Le verre plat

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Discussions « table ronde », exposés spontanés à la demande des étudiants pour élaborer des solutions à des problèmes de restauration ; technique participative.

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques vus au cours de technique et technologie de la restauration.

Pédagogie différenciée, adaptation des contenus de cours en fonction des aptitudes de chaque étudiant et des cas particuliers apportés au cours.

Démonstrations réalisées par le professeur, utilisation d'exemples et de contre-exemples.

Bibliographie :

Renvoi à la bibliographie du cours de Technique et technologie de la restauration

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Les évaluations artistiques

L'étudiant présente ses travaux dans son atelier. Il a l'occasion de donner des explications sur son travail lors d'un entretien d'un quart d'heure en janvier et en fin d'année.

Le professeur tiendra compte des compétences transversales suivantes :

- Utilisation intelligente du carnet de bord
- Détermination à posséder ses outils, ses matériaux et produits
- Tenue du matériel et organisation de l'espace de travail
- Fréquentation de l'atelier et gestion du temps (efficacité)

Ainsi que de la progression régulière dans les interventions de restauration entreprises.

De manière générale, l'intérêt sera porté à l'aboutissement des exercices, au choix et à la défense des interventions ainsi qu'à la maîtrise des techniques obtenues par la multiplicité des exercices.

L'étudiant présente **tous ses exercices de base** d'atelier proposés pendant l'année. La progression dans la qualité est exigée.

Tous les objets restaurés doivent être accompagnés d'une fiche d'identification et de traitement (cfr technique et technologie).

Pour le jury de fin d'année, les étudiants sont tenus de présenter au moins un exercice par module abordé en classe.

Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (cm) > Finalité spécialisée

Professeur : Rousseau Valérie

Objectifs :

Prise en charge accompagnée d'un cas de restauration simple mais complet.

- Mener à bien l'ensemble des étapes depuis l'examen diagnostique jusqu'à l'exécution d'un traitement adapté.
- Produire un document retraçant les différentes recherches et applications durant le travail.

Contenu :

Variable selon les cas mais généralement :

- examen et proposition de traitement
- nettoyage
- collage
- comblement
- retouche (illusionniste ou non)
- fiche d'identification et traitement

- exercices de retouche à l'aérographe

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Accompagnement dans les différentes étapes du travail.

Exercices systématiques de retouche.

Bibliographie :

Tous les ouvrages de base de conservation-restauration.

+ variable selon les cas.

Mode d'évaluation pratique et charte :

Evaluation formative en fin de première période.

Evaluation certificative en fin d'année après entretien individuel + jury interne.

Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (pt) > Finalité spécialisée

Professeur : Broers Nico

Objectifs :

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.

- Développé les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.

- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.

- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.

- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.

- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.

Contenu :

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en oeuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.

Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (pt) > Finalité spécialisée

Professeur : Higny Benoît

Objectifs :

Objectif

- **Identifier** les différents processus techniques de décors peints sur mortiers et enduits muraux à la chaux.
- **Connaître** les différents types de matériaux constituant les mortiers et enduits de chaux : origines, modes de production, caractéristiques techniques, contextes d'utilisation.
- **Formuler**, préparer et appliquer différents mortiers, enduits, badigeons et peinture.
- **Expérimenter** la technique de peinture à fresque.
- **Expérimenter** la technique du sgraffite.
- **Expérimenter** la technique de peinture à la détrempe en reprise sur enduit sec.
- **Expérimenter** la technique de peinture aux liants minéraux sur enduits secs.
- **Résoudre**, dans le cadre d'une participation à un travail de groupe, **une problématique spécifique à un chantier en adaptant techniquement et en appliquant** de manière exclusive ou combinée une ou des techniques de peinture murale sur enduit de chaux.

Remarque :

À l'occasion de certains travaux de groupe qui seront menés en collaboration avec d'autres ateliers ou sur des chantiers d'opportunités, les objectifs initiaux de ce cours peuvent être quelque peu modifiés. Toutefois, les objectifs annoncés comme : identifier, connaître et formuler seront toujours couverts par l'approche théorique de la matière annoncée. Les travaux pratiques, quant à eux, seront modulés suivant les besoins des travaux d'opportunités et seront organisés dès le départ du cours dans un calendrier d'activités précisées.

Contenu :

Les composants traditionnels des mortiers et enduits muraux

1. Définitions générale des mortiers et enduits.
 2. Caractéristiques générales des liants minéraux : argile, chaux, plâtre, ciment.
 3. Les chaux comme liant de mortiers et enduits : origines, caractéristiques physico-chimique (le cycle de la chaux), les jalons historiques de l'évolution des modes de production de la chaux.
 4. les agrégats: origines, caractéristiques, fonctions et contexte privilégié d'utilisation (les graviers, sables, charges, pigments et matériaux adjuvants).
- **Différents types de mortiers et d'enduits muraux : supports de mise en œuvre , morphologie et formulation**
 1. Les mortiers: contexte de mise en œuvre, les composants, les formulations, les modes de préparation.
 2. Les enduits de finitions : idem.
 3. Les badigeons : idem.
 - **L'outillage et les méthodes de préparations et d'application des mortiers et enduits de chaux.**
 1. L'outillage : identification, fonction et description d'utilisation des différents instruments.
 2. Les méthodes de mise en œuvre : le mélange, le gâchage, le dressage, le lissage.

Les techniques particulières d'enduit de décors à la chaux: les processus et caractéristiques particulières de mise en

œuvre.

1. La peinture à fresque : principe, description détaillée puis application des différentes phases de la réalisation.
2. Les sgraffites : principe, description détaillée puis application des différentes phases de la réalisation.
3. Les stucs : principe, description détaillée des différentes phases de la réalisation.
4. Les détrempe murales : les liants et préparations caséine, colle de peau, farine, émulsion maigre et grasse.
5. Les peintures au silicate.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Transmissive et démonstrative : exposés et démonstrations des processus techniques contenus dans ce programme ou dans les travaux d'opportunités.

Active et Incitative : l'étudiant sera invité à intervenir comme acteur dans la recherche de qualités de sa propre production et à collaborer ensuite et plus spécialement à la réalisation de travaux collectifs.

Bibliographie :

Voir en document joint.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Rappel :

Ce cours d'atelier est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre

Pour cette activité d'apprentissage spécifique (AAS)

Au terme du 1^{er} quadrimestre, **50% de la note globale de cette activité d'apprentissage spécifique** intégrée dans le cours d'atelier sera attribuée. Cette note sera répartie sur les différents exercices comme suit :

10 % de la note pour l'expérimentation des techniques d'application des enduits.

20 % de la note pour l'expérimentation de la technique de la peinture à fresque.

20 % de la note pour l'expérimentation de la technique du sgraffite.

Au terme du second quadrimestre, **50% de la note globale de cette activité d'apprentissage spécifique** intégrée dans le cours d'atelier sera attribuée. Cette note sera répartie sur les différents exercices comme suit :

20 % de la note pour la recherche et l'adaptation technique à un problème donné.

20 % de la note pour l'application qualitative de la solution technique sur chantier.

10 % de la note pour la connaissance théorique des matériaux et des processus techniques.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Pour plus d'information rendez-vous sur les fiches de cours de vos professeurs

Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (pt) > Finalité spécialisée

Professeur : Verheyden Olivier

Objectifs :

Amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant est capable :

- de poser un diagnostic complet détaillé et motivé quant aux altérations qu'il identifie ;
- de reconnaître, par le biais de recherches scientifiques ou de tests empiriques, les différentes techniques, corps, matériaux utilisés pour la réalisation de l'objet/l'œuvre d'art sur lequel il travaille ;
- de proposer des solutions éprouvées ou non encore éprouvées mais motivées, au terme de recherches existantes (publications, work shop...) ou personnelles quant aux choix des matériaux à utiliser pour la conservation-restauration de l'œuvre/objet d'art;
- d'intervenir sur une œuvre dans le respect des règles déontologique, de prudence et de sécurité pour lui-même, autrui et pour l'objet/œuvre d'art qui lui est confiée ;
- De comprendre et d'expliquer oralement ou par tout autre media les résultats de ses recherches et des analyses pratiquées dans l'analyse des œuvres d'art et ce tant pour un public de spécialistes que de non spécialistes;
- De gérer son matériel, de prévoir les délais, d'organiser son temps pour parvenir à conduire toutes les opérations ou interventions nécessaires à l'exécution du travail endéans l'année académique ;

Contenu :

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travaille l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Jury interne (dossier + défense orale)+ oeuvre d'art entièrement et parfaitement traitée (techniquement et déontologiquement).